

Réunion quartier Brichambeau

COMPTE RENDU

LE 3 MAI 2023

| | |
|-----------------------|---|
| REUNION ORGANISEE PAR | Service Démocratie participative |
| TYPE DE REUNION | Externe |
| PARTICIPANTS | <p>Habitants : une trentaine de personnes</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT ; Mr Manu DONATI, adjoint délégué à la Démocratie Participative ; Mr Sylvain THIRIET, adjoint délégué aux finances et au personnel ; Mme Marilène VUILLAUME, adjointe déléguée aux affaires scolaires ; Mme Francine COQUILLAUD, conseillère déléguée au budget participatif, Mr Samuel CAREME, conseiller délégué aux marchés et commerce équitable ; Mr Abdelatif CHAARI, conseiller délégué à l'économie.</p> <p>Partenaires : Mr El Mostafa ALLIOUI Président de l'Association Culturelle Culture et Dialogue</p> <p>Fonctionnaires : Mr QUILLERE David directeur de cabinet, Mr Philippe MANSUY photographe service communication, Mme Isabelle PIERRON, service Démocratie participative.</p> |

Introduction : Mr Donati a commencé cette réunion en présentant le Conseil Local de Développement Durable (CLDD) constitué d'habitants qui conseillent la mairie sur les grands projets (centralité de la ville, pôle de l'eau, transports en commun...). Le CLDD doit se renforcer et est à la recherche de nouveaux bénévoles.

Il a rappelé les 2 objectifs de cette rencontre : la circulation et l'urbanisme.

Rue des Acacias et autres voiries :

Les riverains : Suite à une visite de Mr Le Maire dans le quartier, des habitants de la rue des Acacias l'ont interpellé sur la dangerosité de cette rue et des alentours notamment aux sorties de l'école Paul Bert. Il y a beaucoup trop de circulation et beaucoup ne respectent pas le code de la route (vitesse, stops ou priorités grillés). Cette rue est si étroite au niveau du virage que certains automobilistes ne se rendent pas compte qu'elle est en double sens. Les riverains souhaitent préserver ce double sens indispensable pour eux mais demandent un rappel (panneau ou ligne centrale ?).

M. Donati : Du fait du virage, il est difficile de mettre un ralentisseur pour protéger la sortie de l'école. Un panneau triangulaire clignotant de sortie d'école pourrait être la solution.

Il est évoqué également l'état des voiries sur le secteur du 8^e RA et de la rue de Norvège et des carrefours très compliqués comme celui du boulevard Barthou.

M. Donati : Ces problématiques relèvent de la Métropole qui a mis la priorité sur les travaux liés aux transports en commun, à l'hydraulique et au chauffage urbain, aux pistes cyclables. Ainsi la rue de Norvège ne pourra être refaite tant que le nouvel aqueduc en provenance de la

Meurthe ne sera pas posé. Or cette rue large doit être sécurisée. La mairie a demandé suite à une réunion avec les riverains l'installation de ralentisseurs au niveau de la MJC Nomade. En attendant on utilise le feu qui se met au rouge systématiquement pour casser la vitesse des automobilistes, ce qui entraîne des bouchons aux heures de pointe. Il faudrait réduire la minuterie du feu rouge.

En ce qui concerne la rue du 8 RA, la mairie a demandé la création d'un rondpoint circulaire au niveau de la rue Désiré Masson et de l'entrée du centre commercial Barthou.

Parking entre l'école Paul Bert et la mosquée :

Question des riverains ? En ce qui concerne l'urbanisme, ce sont les travaux du parking de la mosquée qui semblent poser problème pour plusieurs habitants. Ce parking a été promis par la mairie depuis de nombreuses années et rien n'avance. De plus, ce parking devait être public, or il appartiendrait à la mosquée ? Qu'en est-il ?

M. le Maire : La mairie a signé avec l'association de la mosquée un bail emphytéotique pour le terrain du futur parking, charge à la mosquée de réaliser à ces frais ce parking et de l'ouvrir aux parents qui viennent chercher ou déposer leurs enfants. Un tel bail n'est pas exceptionnel, la mairie en a d'autres. Il devait être terminé en juin 2022 mais la découverte d'un câble enterré d'alimentation de haute tension qui alimente le quartier des Myosotis, a retardé considérablement les travaux du parking car il est impossible pour l'aménageur de les faire dans ces conditions. Une étude a dû être menée par Enedis pour trouver la solution à apporter. Le câble a été dévoté. Les opérations de terrassement vont pouvoir reprendre.

Le président de l'association de la Mosquée : En ce qui concerne le financement, Mr Alloui rassure les habitants en précisant que c'est la mosquée qui paye l'intégralité des travaux. Il confirme qu'une fois le parking ouvert, il pourra être utilisé par les riverains sauf peut-être aux heures de culte. Il contient 38 places de stationnement.

Les riverains : Si des particuliers se garent sur ce parking seront ils assurés ? Mr Alloui ne peut pas répondre mais il posera la question à son juriste.

Sentier piétonnier :

Les riverains reviennent alors, sur une demande qui avait été faite il y a longtemps : un sentier piétonnier surtout pour les écoliers entre la rue des Acacias et la rue des Myosotis, et ils veulent savoir si cela est encore d'actualité.

M. Donati : Oui, il était prévu entre le terrain du petit immeuble MMH pour les personnes âgées et le mur de l'école mais pour des raisons de sécurité (notamment enfants grimant facilement sur le toit de l'école...) cela ne peut pas se faire à cet endroit. Sur le parking, les 38 places sont millimétrées empêchant la création d'un tel sentier.

M. le Président de l'association de la mosquée rappelle que dans l'état s'il venait à se produire un accident, ce serait de sa responsabilité. Il informe que les plans du parking sont à disposition des personnes susceptibles de trouver une solution pour réaliser ce projet.

Insécurité et caméras privées :

Il est fait également état d'un sentiment d'insécurité dans le quartier, ce qui a favorisé l'installation de caméras chez les particuliers.

L'installation de caméras privées est réglementée. Les caméras ne doivent pas filmer hors des limites de la propriété que ce soit pour la mosquée ou les particuliers.

Les riverains demandent que la Police soit plus présente dans les chemins piétonniers autour de chez eux car ils y trouvent régulièrement des seringues et les enfants jouent avec.

Conclusion :

Monsieur le Maire reprend la parole pour remercier les personnes présentes. Il rappelle que le rôle du Maire est une valeur forte et qu'il est le garant de la laïcité. Il est important de dialoguer, c'est de cette manière que les choses peuvent avancer. Il remémore le chemin parcouru depuis la création du quartier Brichambeau par « les Castors » et aujourd'hui. C'est un quartier qui évolue au même titre que d'autres sur Vandœuvre et l'écoute de chacun permet de trouver des compromis pour avancer sans oublier le passé. Ainsi l'église Saint François d'Assise construite avec l'aide des habitants, classée par les bâtiments de France vient d'être vendue. Elle devrait devenir un hôtel de qualité.

Actions à faire :

- 1) Redemander pour la rue des Acacias un panneau triangulaire clignotant de sortie d'école.
- 2) Rappeler avant le virage que cette rue est en double sens.
- 3) Etudier la possibilité de réduire la durée du feu rouge rue de Norvège.